



**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

dossier n° PC 048 126 25 A0003

date de dépôt : 05 mai 2025

demandeur : GAEC SUDRE D'USSEL, représenté
par SUDRE Christelle et Philippe

pour : Extension d'un bâtiment agricole bergerie

adresse terrain : Larzac, à Lachamp-Ribennes
(Lachamp) (48100)

Commune de Lachamp-Ribennes

**ARRÊTÉ N°
accordant un permis de construire
au nom de l'État**

Le maire de Lachamp-Ribennes,

Le Maire au nom de l'état

Vu la demande de permis de construire présentée le 05 mai 2025 par GAEC SUDRE D'USSEL, représenté par SUDRE Christelle et Philippe demeurant Larzac, Lachamp-Ribennes (Lachamp) (48100);

Vu l'objet de la demande :

- pour Extension d'un bâtiment agricole bergerie ;
- sur un terrain situé Larzac, à Lachamp-Ribennes (Lachamp) (48100) ;
- pour une surface de plancher créée de 80 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDÉ.

A Ribennes

Le 02/06/25

Le maire,

Nathalie BONNAL

